

Mémo pour
la rentrée scolaire
2024/2025

GUICHET UNIQUE POUR TOUS

Le Guichet Unique pour Tous vous accueille au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 17h30.

Il permet de centraliser les inscriptions et paiements aux différents services proposés par la Municipalité, services Education, Jeunesse, Sports, Animations et Petite Enfance (pour ce service : paiement uniquement).

Vous avez accès à toutes ces informations sur le portail famille : carqueiranne.portail.ciril.sictiam.fr

Services d'accueil périscolaire et extrascolaire

Les structures d'accueil municipales sont agréées par la Protection Maternelle Infantile, pour les établissements des enfants de moins de 6 ans et le Service Départemental de la Jeunesse (SDJES) qui s'adresse aux enfants et aux jeunes de 3 à 25 ans.

SERVICES PÉRISCOLAIRES

Les familles ont la possibilité de déposer leurs enfants entre 7h15 et 8h20 au service périscolaire des écoles Jules FERRY, Marcel PAGNOL, Romain ROLLAND, SAINT-EXUPERY.

Une équipe d'animateurs est chargée de leur accueil, des activités diverses sont proposées avant le début des cours le matin et le soir de 16h30 à 18h15.

Tél périscolaire Marcel Pagnol : 06 09 86 34 54

Tél périscolaire Jules Ferry : 06 33 34 82 85

Tél périscolaire Romain Rolland : 06 81 50 12 39

Tél périscolaire Saint-Exupéry : 06 32 82 81 62

SERVICES D'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE DES MERCREDIS

- Le service d'accueil des enfants scolarisés en maternelle et élémentaire est ouvert tous les mercredis et les vacances scolaires de 7h15 à 18h15, du lundi au vendredi. Il offre une multitude d'activités ludiques, sportives, culturelles, de préventions et de découverte encadrées par des animateurs qualifiés.

- Le service d'accueil des jeunes carqueirannais scolarisés au collège ou au lycée est ouvert durant les vacances scolaires du lundi au vendredi. Les horaires et lieu seront précisés ultérieurement. Les programmes sont préétablis en partenariat avec les adolescents. Ils donnent la possibilité de découvrir de nouvelles activités ludiques, sportives, culturelles et de prévention encadrées par des animateurs « référents ».

Les services répondent au mieux aux besoins des familles et aux enjeux éducatifs. Ils définissent les orientations éducatives ainsi que les moyens envisagés. Ils sont garants de la qualité de l'accueil des jeunes sur le territoire. **Adhésion annuelle obligatoire : 30€ (de septembre 2024 à fin août 2025)**


- Les participations familiales sont fixées selon un barème en fonction du quotient familial.



LES ÉCOLES DE CARQUEIRANNE ET LE COLLÈGE

- École Maternelle Romain Rolland, rue Victoire Mangot - Directrice Mme CHALAYE - Tél : 04 94 58 52 53
- École Maternelle Saint Exupéry, chemin du Hameau - Directrice Mme HECK - Tél : 04 94 58 80 54
- École Élémentaire Marcel Pagnol, chemin des Ecoliers - Directrice Mme SORBAN - Tél : 04 94 58 56 78
- École Élémentaire Jules Ferry, place de la République - Directrice Mme MARION - Tél : 04 94 58 43 73
- Collège Joliot Curie, avenue du collège - Principal M. HUMBERT - Tél : 04 94 58 55 21

VACANCES SCOLAIRES 2024/2025 ZONE B

VACANCES D'AUTOMNE 2024	Début : samedi 19 octobre 2024 Jour de reprise : lundi 4 novembre 2024	
VACANCES DE NOËL 2024 	Début : samedi 21 décembre 2024 Jour de reprise : lundi 6 janvier 2025	
VACANCES D'HIVER 2025	Début : samedi 8 février 2025 Jour de reprise : lundi 24 février 2025	
VACANCES DE PRINTEMPS 2025	Début : samedi 5 avril 2025 Jour de reprise : lundi 22 avril 2025	
PONT DE L'ASCENSION 2025 	Du jeudi 29 mai 2025 au lundi 2 juin 2025	
VACANCES D'ÉTÉ 2025	Début : samedi 5 juillet 2025	



La restauration scolaire

Carqueiranne, Ville Active du Plan National Nutrition Santé, élabore toute l'année des repas équilibrés et variés, à partir d'ingrédients de première qualité et de produits frais de proximité.

Les familles ont la possibilité d'inscrire leur enfant pour 1/2/3/4 repas fixes par semaine, pour toute l'année scolaire.

La participation familiale est établie selon un barème en fonction du quotient familial.



Assurance scolaire

L'assurance garantie responsabilité civile est obligatoire. Elle garantit les dommages que l'enfant pourrait causer à un tiers.

L'assurance garantie individuelle accident corporel est vivement recommandée. Elle est obligatoire pour les sorties hors temps scolaire, les voyages scolaires, les activités périscolaires et extrascolaires. Elle garantit les dommages que l'enfant pourrait subir.



Transport scolaire

- Un service de ramassage scolaire est assuré pour les enfants des écoles primaires (élémentaires et maternelles), par la Métropole Toulon Provence Méditerranée et la Municipalité.

Inscription auprès du Guichet Unique pour Tous, fournir une photographie couleur de l'enfant datant de moins de trois mois.

- Un service de ramassage scolaire est également assuré pour les collégiens du collège Joliot Curie. Le titre de transport Réseau Mistral est à acquérir auprès d'une des agences du réseau Mistral.

La Commune prend en charge la totalité du coût annuel du titre de transport (remboursement intégral sans conditions de ressources : 182 euros) exclusivement pour les collégiens résidant à Carqueiranne.

